

CC-Bain

CONVECTEUR SECHE-SERVIETTES

Cuisine et bains

Manuel d'utilisation,
d'installation et
Bon de garantie

(à lire attentivement avant toute
intervention et à conserver)



NF
ELECTRICITE
performance
CAT C

Noiroot

1 - CARACTERISTIQUES	Page 3
- Les commandes.....	Page 3
- Interrupteur de coupure générale.....	Page 3
- Thermostat électronique.....	Page 3
- Dimensions.....	Page 3
2 - RECOMMANDATIONS DE MISE EN PLACE	Page 3
- Volume de protection.....	Pages 3 - 4
3 - INSTALLATION ET FIXATION	Page 4
- Fixation du dossieret.....	Page 4
- Montage.....	Page 5
4 - RACCORDEMENT ELECTRIQUE	Page 5
5 - FONCTIONNEMENT	Page 6
- Mise en marche.....	Page 6
- Réglage de la température confort.....	Page 6
- Temporisation - Fonction " Booster ".....	Page 6
- Utilisation des ordres du fil pilote.....	Page 7
6 - SECURITE THERMIQUE	Page 8
7 - ENTRETIEN	Page 8
BON DE GARANTIE	Pages 7 - 8

1-CARACTERISTIQUES

Ce radiateur sèche-serviettes est un appareil : Classe II, \square , IP24 , 230V~.

Les commandes :

- A - Touche Marche/Arrêt chauffage
- B - Voyant de Marche/Arrêt chauffage
- C - Bouton de réglage du thermostat
- ZC - Zone "Confort"
- D - Voyant de chauffe
- E - Bouton de temporisation
- F - Voyant de temporisation

Interrupteur de coupure secteur :

Un interrupteur de coupure générale se situe à l'arrière droit de l'appareil.

Thermostat électronique :

Cet appareil est équipé d'un thermostat d'ambiance électronique programmable : l'appareil obéit, par fil pilote, aux ordres Confort, Eco, Confort-1, Confort-2, Hors gel et Arrêt chauffage.

Dimensions :

Appareil	Puissance totale	Puissance statique	Puissance ventilée	Larg. x H (mm)	Epaisseur (mm)	Poids (Kg)
CC-Bain L101.5.FPEJ/AJ	1400W	600W	800 W	340 x 670	80 + 20	9

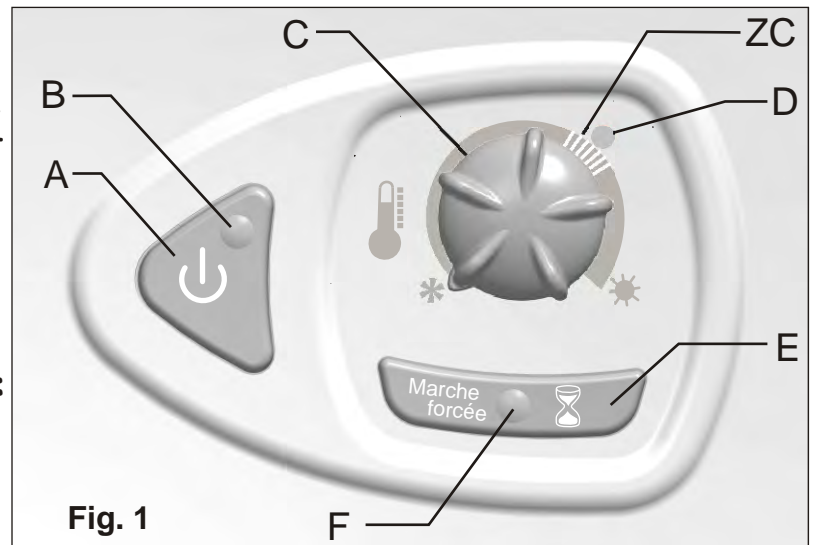


Fig. 1

2-RECOMMANDATIONS DE MISE EN PLACE

- En règle générale, cet appareil se place de façon à ce que la chaleur produite brasse un maximum de volume d'air. L'appareil doit être raccordé à un poste fixe et suivant les prescriptions en vigueur.
- L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant.
- Il doit être installé de façon à ce que les interrupteurs et autres dispositifs de commande ne puissent pas être touchés par une personne se trouvant dans la baignoire ou sous la douche.

Volume de protection :

- Cet appareil peut être installé dans les volumes 2 ou 3 (voir dessin ci-contre), en se conformant aux exigences de la norme NFC 15-100.
- Cet appareil de Classe II ne se raccorde pas à la terre.

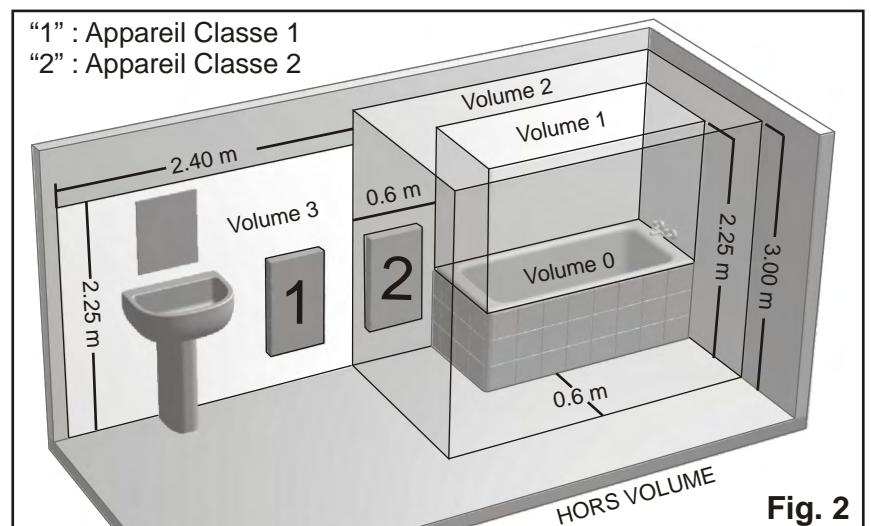


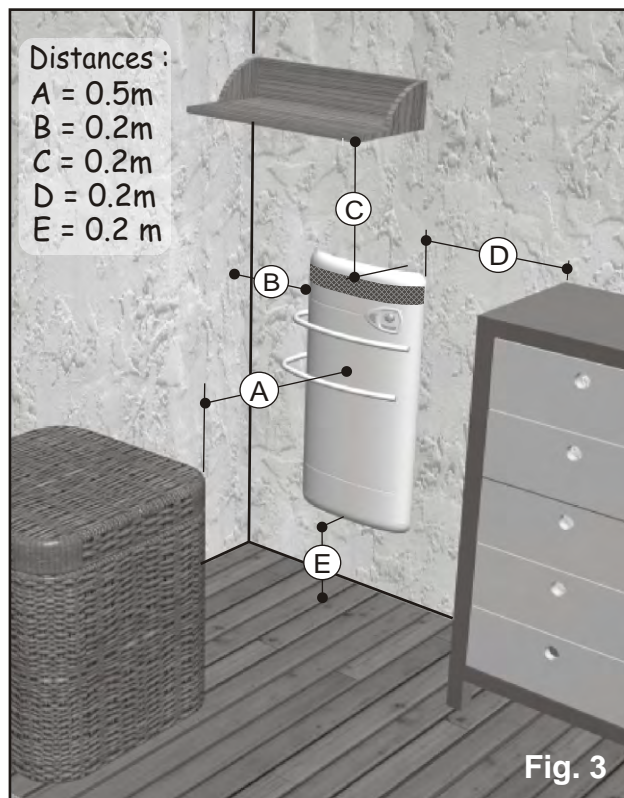
Fig. 2

- Afin de ne pas nuire au bon fonctionnement de votre appareil de chauffage, il est conseillé d'utiliser le porte-serviettes pour le séchage de votre linge.

- Eviter le positionnement en allège d'une fenêtre, derrière les rideaux, les portes, ou sous une bouche d'extraction d'air. Respecter les distances minimales d'installation au sol, aux parois, aux meubles etc...

- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

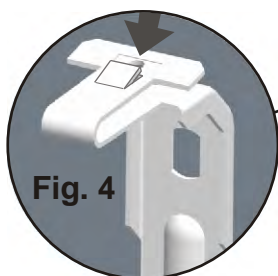
Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.



3-INSTALLATION ET FIXATION

Fixation du dossier :

- Démontez le dossier de l'appareil à l'aide d'un tournevis en agissant sur les deux pattes de clipsage (Fig. 4).

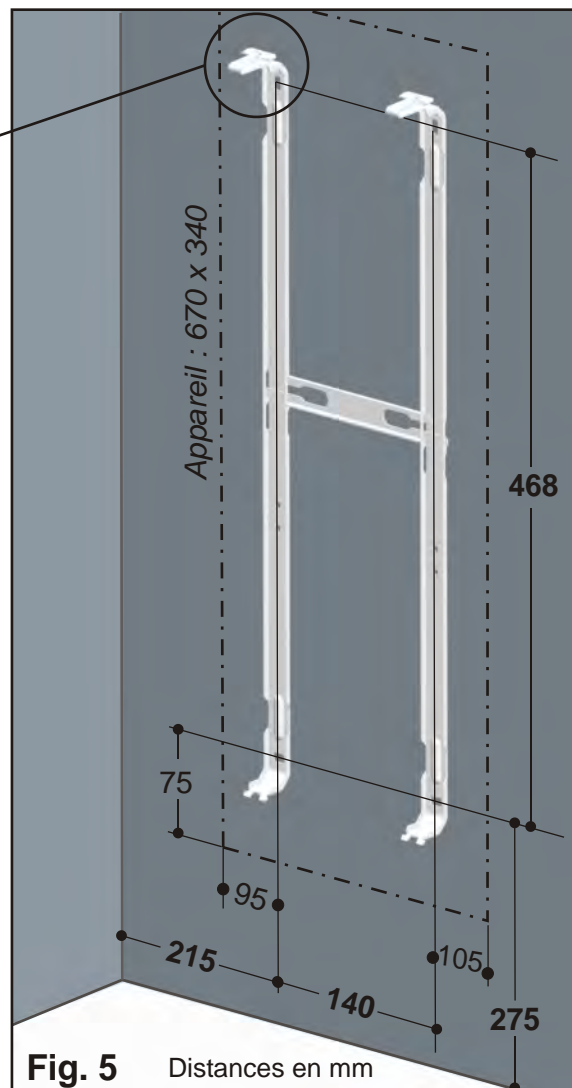


- Appliquez le dossier au mur et pointez les 4 trous de fixation en respectant les cotes de figure 5 ci-contre.

- Fixez le dossier avec au moins 4 vis ($\text{Ø}5.5$ max) en s'assurant de l'orienter dans le bon sens et à la bonne hauteur.

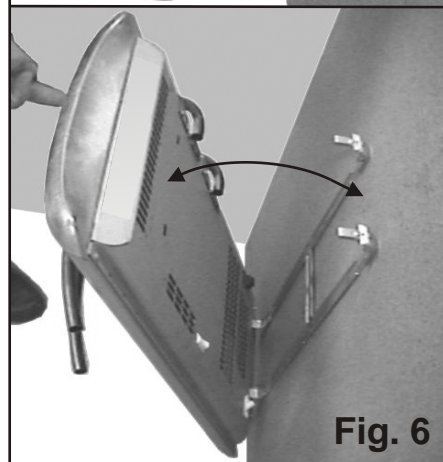
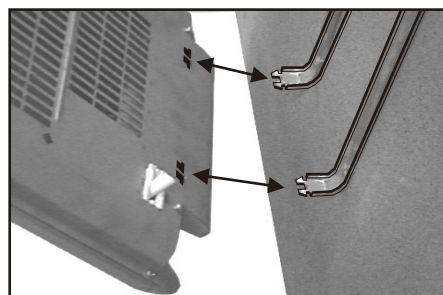
NOTA 1 : Veillez à bien respecter les distances reportées sur la figure 3.

NOTA 2 : Dans le cas d'un revêtement mural posé sur mousse, il faut prévoir entre le dossier et le mur, une cale d'une épaisseur égale à celle de la mousse afin de ne pas obstruer les bouches d'entrée d'air.



Montage :

- Pour le remonter, présenter l'appareil devant le dossier; engager les pattes inférieures de celui-ci dans les fentes situées au bas et à l'arrière de l'appareil (Fig.6). Cette opération est facilitée en présentant l'appareil légèrement Incliné vers l'avant.



4-RACCORDEMENT ELECTRIQUE

- L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

- L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA, conformément aux prescriptions de la norme NFC15- 100.

- Le raccordement électrique ne nécessite pas le démontage de l'appareil.

- Utiliser le câble souple (3x1 ou 1.5mm² A05 VVF) monté d'origine et le raccorder au réseau par l'intermédiaire d'une boîte de raccordement (fil marron = phase, fil bleu = neutre, fil noir = pilote).

- Ce fil noir est destiné à être raccordé à un programmeur de chauffage, dans le but de faire varier le rythme de fonctionnement de l'appareil, selon l'occupation ou l'inoccupation des lieux. Dans le cas d'une utilisation sans programmeur, il est inutilisé. Dans cette situation, il est recommandé de l'isoler de tout contact électrique au moyen d'un domino.

IMPORTANT : Ce fil noir ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou fil vert / jaune.

- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

- Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boîte de raccordement.

- Toutes les interventions sur nos appareils doivent être effectuées hors tension et par un personnel qualifié et agréé.

- Si l'installation de chauffage est programmée par fil pilote, lors d'une intervention sur ce matériel, couper l'alimentation de ou des appareils concernés ainsi que du ou des fils pilotes.

NOTA : les ordres de programmation sont distribués par les signaux ci-contre, mesurés par rapport au neutre.

**RESPECTER LE SENS DE BRANCHEMENT:
MARRON = PHASE , BLEU = NEUTRE ,
NOIR = FIL PILOTE.**

Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort	—	0 Volt
Eco		230 Volts
Hors Gel		115 Volts Négatif
Arrêt chauffage		115 Volts positif
Conf. 1		230 Volts / 3s
Conf. 2		230 Volts / 7s

5-FONCTIONNEMENT

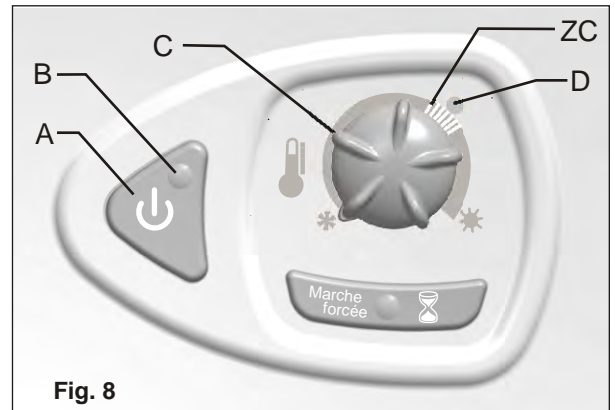
- La régulation électronique de cet appareil a été conçue pour vous donner un maximum d'économie.

MISE EN MARCHÉ DE L'APPAREIL - RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE CONFORT :

- S'assurer tout d'abord que l'interrupteur de coupure générale (situé à l'arrière droit de l'appareil) se trouve sur la position ON.

Réglage de la température Confort :

- Mettre le bouton de réglage du thermostat (C) sur la position Zone Confort (Rep. ZC) représentées ci-contre (Fig.8). Appuyer sur le bouton Marche/Arrêt chauffage (A), le voyant de la touche s'allume (B) ainsi que le témoin de chauffe (D).



- Fermer les portes de communication de la pièce, attendre quelques heures pour vérifier que la température se soit stabilisée à la valeur souhaitée.

- Si la température obtenue ne convient pas, augmenter ou diminuer la valeur de la consigne avec le bouton de réglage (C).

- Attendre de nouveau quelques heures pour vérifier la valeur de la température de Confort.

NOTA 1: Pour éteindre l'appareil, appuyer sur le bouton de Marche/Arrêt chauffage(A). Le voyant Rep. B s'éteint.

NOTA 2 : Une fois la température réglée, NE PAS TOUCHER au bouton de thermostat (C); agir uniquement sur le bouton Marche / Arrêt chauffage (A).

TEMPORISATION - FONCTION "BOOSTER" :

- Pour un apport immédiat de chaleur ou un séchage plus rapide, il est possible d'utiliser la temporisation de l'appareil.

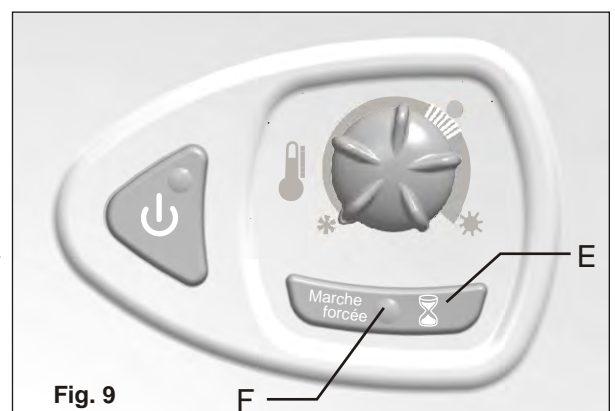
- Mettre l'appareil en marche (voir plus haut) avant d'effectuer cette opération.

-La temporisation (minuterie) engage le fonctionnement de la puissance totale de l'appareil en marche forcée non régulée pendant une durée d'une demi-heure.

- Pour cela, appuyer sur la touche "Marche forcée temporisée" (E), le voyant (F) s'allume.

- Pour interrompre le mode Temporisation appuyer sur la touche Rep. E.

- A la fin de la temporisation, l'appareil reviendra à sa position initiale, c'est à dire en chauffe par régulation



UTILISATION DU MODE 6 ORDRES PAR FIL PILOTE :

- Si votre installation est gérée par un gestionnaire du type Tempo d'EDF, les abaissements de Confort-1 et Confort-2 se feront sur ordre de cette centrale, selon la période tarifaire.

Les ordres sont Confort, Eco., Confort -1, Confort -2, Arrêt chauffage et Hors-gel :

- **Confort -1** provoquera un abaissement de la température de 1°C par rapport à la position Confort.

- **Confort-2** provoquera un abaissement de la température de 2°C par rapport à la position Confort.

NOTA: Les fonctions Confort-1 et Confort-2 permettent de diminuer les consommations électriques par l'intermédiaire d'une centrale de programmation réalisant de la gestion tarifaire avec les contrats du type TEMPO d'EDF.

Votre appareil étant équipé d'un thermostat électronique 6 ordres, les changements commandés par le gestionnaire et le programmeur ne sont pas immédiats : il faut attendre environ 15 secondes avant leur prise en compte.

IMPORTANT: POUR UN FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L' APPAREIL, il est recommandé de ne pas obstruer la sortie d'air en bas de l'appareil afin que l'air chaud puisse s'évacuer.

CONDITIONS DE GARANTIE

Votre appareil de chauffage électrique est garanti 2 ANS contre tous vices de fabrication, à compter de la date d'achat. En cas de problème, adressez-vous à votre magasin.

La garantie sera prise en compte sur présentation du titre d'achat daté; elle est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être remboursés à titre de dommage et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défauts tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou d'accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien, ou provenant d'une transformation de matériel.

Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

6-SECURITE THERMIQUE

- Le fonctionnement de l'appareil est **protégé par une sécurité thermique** à réarmement automatique pour la partie rayonnante ainsi que pour la partie soufflerie (pour le modèle dynamique).

En cas d'utilisation anormale :

- La/Les sécurité(s) thermique(s) arrête(nt) le fonctionnement du panneau rayonnant ou de la soufflerie. Vérifier que les grilles de l'appareil (basse,haute et arrière) ne sont pas obstruées.

Après quelques instants, l'appareil se remet en service automatiquement.

- Si la soufflerie (modèle dynamique) s'arrête anormalement, mettre l'appareil hors tension. Vérifier que les grilles arrières ne sont pas obstruées. Nettoyer si besoin, puis après environ 5 minutes d'arrêt de l'appareil, remettre en service.

- Si le(s) défaut(s) persiste(nt), appeler un réparateur agréé.

7-ENTRETIEN

- Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire de passer régulièrement l'aspirateur sur les grilles de l'appareil.

⚠ ATTENTION !!! :

- Pour enlever la poussière, utiliser un chiffon doux. Pour enlever une tache, humidifier le chiffon.

- Ne jamais utiliser de produits abrasifs qui risqueraient de détériorer le revêtement epoxy-polyester.

BON DE GARANTIE

Type :

Puissance :

Date de fabrication :

Date de mise en service :

Cachet du vendeur

Utilisateur

Nom :

Adresse :

Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction

Noirot

107 Bd Ney 75883 PARIS Cedex 18

Tél. : 01.53.06.27.00 - Fax : 01.42.29.66.05

S.A.S. Capital 6 408 656 € -

R.S. Paris B 334 981 958 - Code APE 297A

<http://www.noiroto.fr>